Association Riquet's Scooter Club
Maison de la Vie Associative
15 Rue Général Margueritte
Boite à lettre n°72
34500 BEZIERS
Email : riquetscooterclub@gmail.com

Nom :
Prénom :
Adresse :
Tél. :
Club :

DECHARGE DE RESPONSABILITÉ

Art. 1 : Je soussigné …… décharge par la présente lettre les organisateurs de toute responsabilité lors du Rallye du Muguet organisé par le Riquet's Scooter Club se déroulant du 29/04/2016 au 01/05/2016 sur la commune de Clermont-L'Hérault.

Art. 2 : Je renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, auprès de l'association et de ses membres. Ceci concerne en particulier les cas d'accident, blessures, vols, dégâts sur les biens personnels ou autres se produisant lors de ma participation à la manifestation nommée ci-dessus.

Art. 3 : Je m'engage à respecter le code de la route, à porter un casque réglementaire, d'être en possession d'un permis de conduire valide et de ne pas conduire en état d'ébriété aux alentours de la manifestation et lors de la balade organisée par le Riquet's Scooter Club.

Art. 4 : Je suis informé(e) qu'il m'appartient de souscrire personnellement une assurance maladie/accident et responsabilité civile personnelle et pour l'usage du véhicule.

Art. 5 : Je me porte également garant(e) financier en cas de dégradation volontaire ou involontaire que je pourrais occasionner durant cette manifestation et je renonce à toutes poursuites pénales, civiles, administratives et judiciaires envers le Riquet's Scooter Club.

Art. 6 : J'autorise à être pris en photo et accepte que mon image soit diffusée sur des réseaux sociaux ou sur des journaux locaux. Je ne condamnerai ni le photographe, ni le réseau de diffusion.

Art. 7 : Le Lac du Salagou est un site classé et protégé. Il y est strictement interdit de faire du feu ou d'utiliser des réchauds à gaz sur le site ou sur les rives du lac.

Art. 8 : Je m'engage à respecter les règles intérieures des différents campings, gîtes ou hôtels utilisés par les participants du Rallye du Muguet, notamment en matières de nuisances sonores, de quiétude et de respect des autres usagers de ces lieux.

Art. 9 :Le refus de signer cette décharge de responsabilité, sa non présentation avant la manifestation et le non respect d'un ou des articles de celle-ci durant la manifestation réserve le droit à l'organisation d'exclure ma participation à l'événement.

Fait à: …… Le: …… Signature :